



Lycée Albert Camus Rillieux la Pape

## Motion sur la réforme du lycée – CA du 07/02/19

Cette année 2019 est marquée par la mise en place de la réforme du lycée.

Si l'on ne peut que se réjouir des objectifs affichés (mieux accompagner les élèves, leur laisser plus de choix dans leurs enseignements et favoriser leur réussite dans l'enseignement supérieur), force est de constater que les moyens accordés ne sont pas au rendez-vous pour atteindre ces objectifs.

Alors que la direction du lycée réalise des prouesses pour présenter une répartition de la DHG qui préserve au maximum l'intérêt des élèves dans un contexte d'incertitudes fortes dues à la réforme, nous ne pouvons que déplorer :

- une baisse progressive de l'APM depuis plusieurs années consécutives ;
- une dotation globalement insuffisante pour avoir la certitude d'honorer les trois premiers vœux de tous les élèves ;
- l'absence de garantie qu'un élève pourra effectivement changer de lycée pour suivre l'enseignement de spécialité de son choix non proposé dans son lycée d'origine (NSI en l'occurrence pour le lycée Camus) ;
- l'absence d'enveloppe clairement identifiée pour les 54h de préparation des élèves à leur orientation,
- une base de calcul de 35 élèves par classe qui oblige à des choix cornéliens entre AP, dédoublements, possibilités d'options, taille des groupes (partant qu'il est maintenant prouvé que la taille du groupe influe nettement sur la qualité des résultats individuels) ; il n'est pas possible de se satisfaire de solutions de moindre mal quand il s'agit de l'avenir de nos enfants.

Cette réforme ne serait-elle qu'un miroir aux alouettes ?

D'autre part, on ne peut s'empêcher de penser que les élèves en seconde cette année vont essayer les plâtres d'une mise en oeuvre de la réforme précipitée et à marche forcée. Comment considérer que ces élèves disposeront de manuels de qualité à leur entrée en Première, alors que les programmes viennent à peine d'être construits ? Comment être sereins sur la façon dont ils vont aborder et absorber ces programmes alors qu'ils n'auront pas suivi les programmes de la 2nde réformée ?

Nous demandons donc que l'application de la réforme soit repoussée d'un an pour que tous les acteurs y soient correctement préparés, au bénéfice des élèves.

Les parents d'élèves du lycée Albert Camus de Rillieux-la-Pape